



Bulletin de la NTCCC sur le paiement sans délai

Mars 2019

Progrès fédéral

Le gouvernement fédéral s'apprête à adopter une loi sur le paiement sans délai dans le cadre de son prochain budget. Les représentants de Services publics et Approvisionnement Canada, ainsi que du personnel politique cadre ont confirmé cette directive cet hiver.

La NTCCC dirige l'initiative du paiement sans délai au Canada depuis 2008. À cette époque, les entrepreneurs spécialisés étaient les seuls à élever la voix pour indiquer à tous les paliers de gouvernement que le secteur de la construction du Canada avait un problème et qu'une loi sur le paiement sans délai en était la solution. Dans les années qui ont suivies, nous avons réuni des alliés au sein du secteur de la construction, y compris des groupes de travailleurs et des organisations de fournisseurs qui en ressentent également les effets. Depuis 2016, nous avons profité de l'appui de la communauté des entrepreneurs généraux et nous avons travaillé de concert avec eux dans le but d'élaborer des solutions proposées par l'industrie, d'abord en Ontario, ensuite au fédéral. À l'automne dernier, Bill Morneau, le ministre des Finances, a annoncé dans son énoncé économique de l'automne que le paiement sans délai allait être intégré aux projets de construction du gouvernement fédéral. Il s'agissait de la première étape annonçant au secteur de la construction dans son ensemble qu'une loi était officiellement à l'horizon.

La NTCCC et ses associations membres ont effectué du travail important à l'appui de l'énoncé économique de l'automne, qui a bien positionné l'organisation en tant que partenaire de confiance du gouvernement. Les groupes de construction en tout genre ont souligné cette annonce dans leurs bulletins d'information et leurs publications spécialisées. Générer une attention médiatique favorable et démontrer la capacité de toucher un public étendu est un véritable fleuron pour le mouvement du paiement sans délai. Nous devons continuer de manifester notre appui pour n'importe quel gouvernement ou champion politique qui est prêt à prendre position contre les retards de paiement. Nous élèverons nos voix le 19 mars pour appuyer un gouvernement fédéral qui décide de s'engager envers un loi sur le paiement sans délai dans son budget.

Au cours des semaines à venir, nous allons demander aux membres d'aider à promouvoir les annonces du gouvernement fédéral sur le paiement sans délai dans les centres de formation locaux ou les bureaux des membres et leurs établissements d'approvisionnement. Soyez à l'affut



des informations provenant de notre équipe d'affaires publiques au cours des prochaines semaines.

Progrès provincial

Au-delà de Toronto et d'Ottawa, les gouvernements reconnaissent l'occasion politique présentée par la priorisation du paiement sans délai.

Récemment, la Saskatchewan et le Manitoba ont fait des progrès avec des projets de loi d'initiative parlementaire appuyés par le gouvernement et ont pris d'autres mesures vers l'adoption de lois. Le projet de loi 218 du Manitoba n'a pas été adopté, mais on continue de faire de la pression sur le gouvernement afin de les inciter à présenter et à adopter une loi. À la Saskatchewan, un projet de loi ayant pour but de modifier la *Loi sur le privilège du constructeur* a été présenté le 20 novembre 2018. Cette loi tient compte de meilleures pratiques figurant dans d'autres initiatives de paiement sans délai au niveau fédéral et provincial, y compris un paiement sans délai qui part d'en haut, ce qui veut dire qu'un propriétaire est responsable du règlement d'une facture convenable dans les 28 jours suivant réception ainsi qu'une procédure judiciaire en cas de non-paiement. Le projet de loi en est toujours à sa première lecture et la loi est en suspens jusqu'au 16 mai. Étant donné que les élections ne sont pas prévues avant novembre 2020, il semble prometteur que le projet de loi soit adopté et soit appliqué dans un avenir rapproché.

La Construction Association of Nova Scotia (CANS) est la plus récente organisation à entendre de bonnes nouvelles sur le paiement sans délai annoncées par leur gouvernement provincial. Lors de son discours sur l'état de la province 2019 auprès de la Chambre de commerce de Halifax, le Premier ministre Stephen McNeil a indiqué que la Nouvelle-Écosse s'apprêtait, au printemps prochain, à adopter une loi sur le paiement sans délai. La CANS a mené la coalition sur le paiement sans délai de la Nouvelle-Écosse, qui comprend des entrepreneurs, des fournisseurs et des groupes de travailleurs, qui ensemble ont fait de la pression auprès du gouvernement provincial à l'aide de plaidoyer direct et de campagnes numériques populaires.